

Instruction civique et morale

Les tableaux suivants donnent des repères aux équipes pédagogiques pour organiser la progressivité des apprentissages. Pour chaque niveau, les connaissances et compétences acquises dans la classe antérieure sont à consolider.

Au cycle des apprentissages fondamentaux, les objectifs de l'instruction civique et morale sont en priorité l'apprentissage des règles de politesse, de coopération et de respect. Cet apprentissage s'accompagne de l'acquisition progressive de la responsabilité et de l'autonomie. Ces objectifs se construisent autour des notions suivantes : découverte des principes de la morale, prise de conscience des notions de droits et de devoirs dans l'environnement de l'école et social proche, application des règles en découlant, éducation à la santé et à la sécurité, connaissance des symboles et des emblèmes de la République.

Le maître est le garant des conditions de l'échange et de la conclusion des réflexions menées. L'élève est amené à réfléchir, nommer les choses, écouter l'autre, argumenter, défendre sa position, s'interroger, douter, rechercher, renoncer.

Ces activités doivent être menées dans le respect de la [circulaire n°2011-131 du 25 août 2011](#) relative à l'instruction morale à l'école.

Une trace écrite, reflet d'une interprétation claire et partagée, est indispensable pour formaliser le principe moral dégagé ou fixer la règle de conclusion. Brève, elle se réfère à la problématique soulevée, qu'elle évoque, et permet par sa clarté la mémorisation du principe moral. Des liens sont parfois proposés avec d'autres domaines disciplinaires ou transversaux.

	Cours préparatoire	Cours élémentaire première année
Découvrir les principes de la morale	Premiers principes de la morale - Découvrir de nouveaux principes de morale présentés sous forme de maximes simples concernant les sujets proposés en annexe de la circulaire n° 2011-131 du 25 août 2011.	Premiers principes de la morale - Découvrir les principes de morale présentés sous forme de maximes, morales, adages concernant les sujets proposés en annexe de la circulaire n° 2011-131 du 25 août 2011.
	Prendre conscience des notions de droits et de devoirs - Appliquer les règles élémentaires du règlement de la classe, de l'école.	Prendre conscience des notions de droits et de devoirs - Élaborer, connaître et appliquer le règlement de la classe, respecter celui de l'école. - Prendre conscience des notions de droits et de devoirs dans la classe. - Connaître et appliquer les premiers principes de droits et de devoirs. - S'approprier et respecter les règles communes, à l'extérieur de l'école et en société.
Approfondir l'usage des règles de vie collective	Usages sociaux de la politesse - Connaître les formules de politesse et savoir s'adresser à un adulte en le vouvoyant. - Utiliser les règles de politesse et de comportement en classe (se taire quand les autres parlent, se lever quand un adulte entre dans la classe...).	Usages sociaux de la politesse - Utiliser les règles de politesse et de comportement en société. - Utiliser les registres de langue appropriés permettant de s'adresser de manière adéquate à des interlocuteurs différents.
	Respect des autres - Savoir écouter l'autre dans la classe. - Savoir respecter les tours de paroles.	Respect des autres - Respecter les règles de politesse et de respect envers les pairs, les adultes de l'école, les autres adultes.
	Coopérer à la vie de classe - Participer à l'élaboration du règlement de la classe. - Être responsable et autonome dans des activités simples (distribution, rangement du matériel...).	Coopérer à la vie de classe - Être responsable et autonome dans les diverses activités de l'école et dans la classe.
Éducation à la santé	Hygiène corporelle - Connaître et appliquer les principes élémentaires d'hygiène personnelle et collective : se laver, se laver les mains, se brosser les dents. - Connaître et appliquer les principales règles d'hygiène de vie au quotidien : temps de sommeil, équilibre du rythme de vie, alimentation équilibrée. - Faire la différence entre les notions de propre et sale, sain et malade.	Hygiène corporelle - Identifier, justifier quelques règles d'hygiène. - Connaître quelques règles fondamentales à appliquer dans la vie collective pour préserver sa santé et celle des autres (éviter les infections et contagions...). - Comprendre les impacts d'une bonne hygiène et d'une bonne santé dans une collectivité. - Identifier les différents types d'hygiène : hygiène corporelle, hygiène bucco-dentaire, hygiène alimentaire, hygiène de vie. - Utiliser les moyens de protection mis à disposition (gants, savon...). - Comprendre la nécessité d'une activité physique régulière.
	Équilibre de l'alimentation - Identifier les aliments gras, sucrés et salés.	Équilibre de l'alimentation - Être sensibilisé à la nécessité de consommer quotidiennement des légumes et des fruits. - Être sensibilisé à la nécessité de consommer de l'eau.